

Image not found or type unknown



## MODIFIER LA GERANCE D'UNE SARL

Par **bouboune79**, le **03/06/2015 à 10:56**

Bonjour, rnNous sommes 3 associés à avoir créés une SARL. A ce jour les parts sont déterminées comme suite :rn- M. D 50 %rn- M. T 30 %rn- MME C 20 %rnrnM. T et MME C sont pacsés.rnrnMessieurs D et T sont gérants.rnrnAujourd'hui, nous souhaiterions que seuls M. T soit gérant et M. D et MME C salariés.rnrnCela est-il possible et si oui comment devons-nous procéder ?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.